

SAINT MAIGRIN INFOS 2019



L'exposition proposée par l'union sportive de Saint Maigrin sur le thème des attelages d'autrefois.
Charrette, corbillard, carrioles, voitures hippomobiles...

Brocante du 1er mai 2019



Saint Maigrinoises, Saint Maigrinois,

J'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle édition annuelle du bulletin municipal. Cette publication est le fruit d'une étroite collaboration entre les membres de la commission « rédaction du journal » et les présidents des associations de la commune.

Vous y trouverez comme à l'accoutumée les informations utiles et une rétrospective de l'année 2019.

L'année qui commence verra l'organisation des élections municipales. En cette période, le code électoral fixe les règles de la communication. C'est pourquoi, je ne retracerai que de manière succincte les actions de l'année écoulée et n'évoquerai pas les projets dans ces lignes.

Le conseil municipal a consacré une part du budget pour la réfection des voies communales qui avaient subi des dégradations à l'occasion de la déviation de la route départementale 152e. Dans ce contexte particulier, ces travaux ont été en partie financés grâce à une enveloppe exceptionnelle du conseil départemental. Des rénovations sur les bâtiments communaux ont été menées, la réfection de la toiture d'un bâtiment annexe de la salle des fêtes, la rénovation de l'agence postale et des travaux de peinture dans l'école. La fin de l'année a vu le commencement des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans le bourg. Je remercie les riverains impactés par ces travaux pour leur compréhension.

En cette fin de mandat, je tiens à exprimer ma gratitude envers mes adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux qui accomplissent leur mission avec sérieux et constituent une équipe soudée, les employés municipaux pour la qualité de leur travail et les membres actifs des associations qui grâce à leurs actions apportent ce dynamisme à notre commune.

J'ai une pensée particulière à tous ceux d'entre-vous qui ont connu des moments difficiles dans l'année.

Je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé pour l'année 2020.

Laurence Bourdézeau, Maire



ETAT CIVIL 2019

NAISSANCES

GAUTRIAUD Ariane, Hélène, Nicole
GIRAULT PAGE Lorenzo, Jean
GRASTILLEUR EBERHARDT Thaïs, Maïla, Ingrid



MARIAGE

LEBRIS Aurore et COUSIN Alexandre



DECES

CHARBONNIER Marcel
LATORSE Nadine épouse MANDEIX
MATHIEU Thérèse veuve TATIN
NAISSANT Rémi
OLIVEIRA-CALEIRO Manuel
PAILLARD Solange, Germaine veuve HITIER
ROBIN Micheline veuve CHARBONNIER
SYMPHOR Raymonde Marcelle veuve LANDREAU



Quelques informations pratiques :

Au service des locataires et des propriétaires

L'Adil 17 tient des permanences deux fois par mois à la Maison de l'emploi de Haute Saintonge à Jonzac pour répondre aux questions juridiques, financières et fiscales.

Prendre rendez-vous au 05 46 34 41 36

ADMR (association d'aide à domicile)
1 Place l'abbé Goiland 17520 Archiac
tél 05 46 86 16 39

Aides financières dans le cadre de l'APA (aide personnalisée à l'autonomie) ou caisse de retraite principale. Possibilité d'avantage fiscal.

Plateforme territoriale d'appui 17 – faciliter le parcours de santé et préserver l'autonomie – pour tous conseils ou informations appelez le

- 0800 109 109 ou pta17.fr

Aider 17 vous propose de participer à des ateliers d'information et de sensibilisation sur les comportements à adopter pour stimuler et ouvrir votre appétit !

**Bon !
appétit !**

BIEN MANGER,
c'est conserver la santé !

Contactez-nous dès aujourd'hui

05 46 97 51 31


AIDER 17
1, bd Vladimir CS 60262
17105 Saintes Cedex
www.aider17.fr

En partenariat avec


cnsa
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie


msa
SERVICES

Mairie

10 rue du bourg

☎ 05 46 70 00 34

✉ mairie@saint-maigrin.fr

ouverture au public

lundi, mardi, jeudi, vendredi du 8 h 30 à 12 h



Agence postale

8 rue du bourg

☎ 05 46 70 00 78

ouverture au public du lundi au vendredi

de 9 h à 13 h et le samedi de 9 h à 12 h



Augmentation au 1er janvier des tarifs postaux :

lettre verte de 0 à 20 g 0,97 €

lettre prioritaire de 0 à 20 g 1,16 €

lettre suivie de 0 à 20 g 1,42 €

pour les autres tarifs renseignez-vous à l'agence.

Services complémentaires :

photocopies

distribution de sacs jaunes

École de Saint Maigrin

1 route de l'église

☎ 05 46 70 03 00

de 9 h à 16 h 30 le lundi, mardi, jeudi, vendredi

Médecin Dr Gautriaud

7 route d'Archiac

consultations lundi mardi jeudi vendredi de

8 h 30 à 12 h sans rdv ; mercredi et

samedi sur rdv

☎ 05 46 70 05 83

Pompiers	18
Samu	15
Force de l'ordre	17
Gendarmerie d'Archiac	05 46 49 10 05
Numéro d'appel européen	112
Centre anti-poison	05 56 96 40 80

Sous-Préfecture de Jonzac

4 place du château

☎ 05 46 48 02 11

ouverture du lundi au vendredi de 9 h 30 à

12 h et de 13 h 30 à 15 h 30

Papiers d'identité, passeport, cartes grises, permis de conduire...

faites votre pré-demande en ligne et la création de votre compte [ants](#) particuliers, entreprises, associations :

pour toutes vos démarches service-public.fr

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc



**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES
INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020**
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les personnes qui ne seraient pas inscrites sur la liste électorale ont jusqu'au **7 février 2020** pour faire la démarche auprès de la mairie et ainsi pouvoir voter au scrutin des élections municipales prévues le 15 et 22 mars 2020. Apporter une pièce d'identité et votre ancienne carte électorale si vous l'avez.



URBANISME

Vous projetez de faire des travaux, renseignez-vous des formalités que vous devez accomplir : déclaration préalable, permis de construire, etc... les imprimés sont disponibles sur le site service-public.fr. N'oubliez pas l'affichage obligatoire dès la réception de l'accord délivré par le service instructeur.

En 2019, 8 permis de construire, 9 déclarations préalables de travaux et 20 certificats d'urbanisme ont été traités par votre mairie.

La validité des cartes d'identité est de 15 ans (10 ans si établie à un mineur). Gratuite pour un renouvellement – 25 € en cas de perte – Les démarches sont à effectuer à la police municipale de Jonzac – prendre rendez-vous au 05 46 48 54 35 après avoir renseigné le formulaire de demande papier ou internet.



La mairie ne communique pas de listes des habitants de la commune aux sociétés commerciales qui démarchent par téléphone ou porte à porte. **La mairie s'est engagée dans le RGPD, règlement général sur la protection des données personnelles.**

Les habitants de la Haute Saintonge bénéficient de tarifs préférentiels pour les entrées aux Antilles de Jonzac et la parc Mysterra de Montendre : le parc aux 7 labyrinthes.

Pour en bénéficier, vous devez faire établir une carte à la mairie contre une photo et un justificatif de domicile.

Entrée pour les Antilles de Jonzac à 5 euros hors vacances scolaires et week-end valable pour l'espace forme.



Sites d'informations utiles jeunes – orientation – service civique -

jeunes.nouvelle-aquitaine.fr

aidepermisdeconduire.fr

bij-jonzac.over-blog.fr bureau d'informations jeunesse – mission locale résidence philippe – 17500 Jonzac
05 46 48 58 10

Séismes du 20 mars et 6 avril 2019

La commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les deux séismes du 20 mars et 6 avril.

Cimetière

Pour rappel, seul l'entretien des parties publiques du cimetière est réalisé par les agents municipaux. L'entretien des tombes doit être réalisé par les familles.

Cf : Art 28 du règlement du cimetière

Le concessionnaire doit conserver la concession en bon état de propreté et d'entretien.

Les traitements phytosanitaires sont réglementés dans les lieux publics suivant l'arrêté du 27 juin 2011. La commune réalise en moyenne 2 à 3 desherbages annuels. Des mesures seront prises lors de ces interventions :

1. affichage avant, pendant et délai de rentrée sur les lieux
2. fermeture temporaire durant ces laps de temps.



**COMPTE RENDU de la
Réunion d'initiative citoyenne locale
dans le cadre du
Grand débat national
mercredi 13 février 2019 salle du temps libre à Archiac 17520**

Une réunion d'initiative citoyenne locale est organisée par le SIVOM d'Archiac, représentant 17 communes de l'ex-canton d'Archiac environ 55 personnes sont présentes.

20 H 30 : Ouverture du débat et présentation par Chantal Guimberteau, Présidente du SIVOM d'Archiac
Rappel de la charte des participants et de l'organisation du débat

1 - Transition écologique

l'usage de la voiture et le carburant :

Le bioéthanol n'est pas suffisamment développé. Dans notre région, peu de stations proposent ce carburant (10 en Charente Maritime)

Les terres en jachère pourraient être dédiées à la culture de végétaux pour la production de bioéthanol.

La voiture électrique n'est pas totalement vertueuse, notamment à cause des problèmes de batterie, et de l'extraction du lithium. De plus, l'électricité est produite par les centrales nucléaires.

L'usage de la voiture pourrait être réduit par d'autre moyen de locomotion comme le vélo et nous devrions repenser notre façon de vivre en privilégiant le commerce de proximité. La mutualisation des moyens et le covoiturage sont aussi des solutions.

Les nouveaux moteurs diesel polluent peu.
La voiture à hydrogène serait une solution.

La production d'électricité :

L'éolien n'est pas une solution idéale, car il faudrait 600 éoliennes pour remplacer un réacteur nucléaire. Sachant que les éoliennes produisent seulement 25 % de leur capacité il faudrait en réalité 2400 éoliennes.

Les centrales nucléaires sont plutôt sûres en France. Il y a des inquiétudes sur les nouvelles centrales EPR.

Les déchets nucléaires : l'enfouissement est un grave problème et personne ne connaît le devenir de ces déchets à long terme.

L'exploitation des minerais est aussi un grave problème pour les pays producteurs entraînant la destruction des milieux naturels.

Les centrales thermiques polluent.

La géothermie et la méthanisation sont des énergies d'avenir.

Les taxes sur les carburants :

il serait souhaitable d'harmoniser les taxes sur tous les carburants. Le carburant pour les voitures est taxé alors que le kérosène ne l'est pas ainsi que le fuel pour les bateaux.

La transition écologique ne doit pas être une charge pour les usagers.

Camions

développer le ferroutage pour désengorger les routes et en particuliers la nationale 10.

Les camions sont indispensables aux artisans et il y a trop de taxes sur le diesel pour les professionnels. De plus il n'y a pas d'alternative, les véhicules professionnelles telles que les camionnettes sont à motorisation diesel.

Économies d'énergie

chacun doit faire des économies d'énergie au quotidien, diminuer sa consommation personnelle, électricité, chauffage etc, s'équiper de matériel moins énergivore.

Les normes RT2012 sur les constructions neuves sont très contraignantes et augmentent considérablement le prix de la construction.

Encourager l'isolation des maisons et surtout des maisons anciennes, développer les aides et les subventions pour les personnes âgées et les foyers modestes.

Alimentation

Il faut privilégier la production locale et manger des légumes de saison. Boudier les denrées à fortes empreintes carbone.

Privilégier les magasins de producteurs et les AMAP.

Problème de l'emploi du glyphosate, il est urgent de trouver des solutions alternatives pour la santé de tous.

2 - La fiscalité

impôts et salaires

Constat : disparités importantes du niveau de vie des Français.

L'accumulation des taxes et des impôts a été l'élément déclencheur des manifestations du mouvement dit des gilets jaunes.

ISF devrait être réinstaurer.

L'impôt sur le revenu devrait être échelonné sur 14 tranches

Supprimer les niches fiscales.

Ne plus tolérer les évadés fiscaux et les paradis fiscaux

Les grandes sociétés et les grandes entreprises comme Facebook, amazon, google doivent payer des impôts en France.

Plafonner les indemnités des élus, suppression du cumul des mandats

Réduire les avantages des hommes politiques après la fin de leurs mandats.

Plafonner les salaires des hauts fonctionnaires.

Harmoniser les salaires dans le privé et plafonner les plus hauts (système suédois). Le montant

des primes accordées aux grands patrons est trop important.

Les privatisations (autoroutes par exemple) pourraient être supprimées.

Mettre davantage de moyens pour les services publics telle que la justice et la santé.

Les niches fiscales sont utiles pour les foyers modestes, les conserver principalement pour l'isolation des maisons.

Le calcul des impôts sur le revenu est obsolète et en particulier les parts enfant. Pourrait-on taxer seulement le «reste à vivre» et non plus la totalité du revenu. Faire le calcul de toutes les charges et les besoins de chacun selon le nombre de personnes du foyer et l'imposition ne porterait ainsi que sur le «reste à vivre».

La TVA est un impôt injuste, mettre en place davantage de taux réduits pour les produits utiles et indispensables.

La dette de la France est très élevée.

Veiller à la bonne utilisation du produit des impôts

S'assurer d'une équité – justice entre tous - et non plus égalité. La devise de la France devrait se décliner ainsi : liberté – équité - fraternité

Concernant la taxe d'habitation, ne pas la supprimer et instaurer un plafond de la Taxe d'habitation.

3 - Démocratie et citoyenneté

le vote et le référendum

Constat : Les Français s'étaient exprimés à l'occasion du référendum sur le traité pour la constitution de l'Europe en 2005 et avaient voté contre. Pourtant, il n'a pas été tenu compte de ce résultat.

Il faudrait comptabiliser les votes blancs et trouver le moyen que ces votes blancs soient représentés pour siéger au gouvernement. Il est souligné la difficulté de mettre en place cette proposition de dispositif.

Organiser des référendum comme le système des votations en Suisse

Le rôle des élus est très important (maires, conseillers départementaux, députés, sénateurs). Cumuler deux mandats pour les élus permettrait d'être au plus près de la population.

Constat : la démocratie est en danger et le système de la majorité ne doit pas être remis en cause.

Le référendum n'est pas forcément utile et est coûteux comme toute élection.

L'engagement des élus est important, ils prennent des décisions par le mandat qu'il leur a été confié par les électeurs. Il est constaté qu'il y a de plus en plus de démissionnaires devant la lourdeur de la tâche.

citoyenneté

Être citoyen est un droit mais aussi un devoir ; veiller au respect de tous.

L'instruction civique doit être enseignée à l'école.

Nous devons nous préoccuper des jeunes. La dette de la France étant importante, leur avenir est sombre.

4 - Organisation de l'état et des services publics

École

l'éducation nationale se focalise sur le taux de réussite des établissements aux différents examens (brevets des collèges, bac, etc) mais force est de constater que les jeunes rencontrent de grandes difficultés à intégrer le monde du travail.

Encourager les formations professionnelles tels que les Cap, bac pro etc... en adéquation avec l'emploi.

Hôpitaux

Conserver les petits hôpitaux. Les grands centres sont trop éloignés.

Créer des maisons de santé pluridisciplinaires de proximité ; Les services spécialisés sont souvent très éloignés.

Privilégier les petites structures (école et hôpitaux)

Problème concernant les Ehpad et le traitement des personnes âgées : la rentabilité est au détriment de l'aspect humain.

Transports

trains inter cité en diminution, les lignes secondaires servent peu. Serait-il possible de créer des bus sur rails ? Privatisation de la SNCF.

Dématérialisation

Toutes les déclarations et démarches doivent se faire désormais par Internet ; difficultés pour les personnes âgées et les personnes qui ne maîtrisent pas l'outil informatique.

Les mairies aident les administrés mais cela entraîne une charge de temps et de travail pour le personnel ; Il n'y a pas de contreparties financières de l'état.

Difficulté également concernant les cartes grises.

Les dossiers pour les papiers d'identité sont maintenant traités seulement dans certaines mairies, obligeant les administrés à se déplacer.

Mise en place par le département du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité aux services publics avec une inclusion numérique dans les DTAS et les collèges en particulier pour faire les dossiers des familles pouvant prétendre à l'octroi de bourses.

Regroupement des communes

le regroupement des communes doit rester un choix des conseils municipaux.

La gestion d'une commune nouvelle ne semble pas générer d'économies. Les dotations de l'état pour les communes sont modulées selon la strate du nombre d'habitants. Le linéaire de routes reste le même, ainsi que l'entretien des bâtiments.

Les associations

ACCA

AIPE (asso intercommunale
des parents d'élèves)

L'Amitié Partagée
(club 3ème âge)

Anciens combattants

Bibliothèque

Club de Boules

Comité des Fêtes

USSM club de Football

Gymnastique Volontaire

Gedar

Cuma

Sound Passion Team

Tennis

Président(e)s

Jean Marc Fouché

Julien Fontenaud

Francine Dubreuilh

Claude Réaud

Marie-Line Feyte

Jean-Claude Le Bris

Colette Pasquier

Francis Tafforeau

Anne Bellet

Michelle Réaud

Roger Vinet

Olivier Penaud

Yoan Fouché

Pour pérenniser leurs activités, les associations saint maigrinoises recherchent des bénévoles. Si vous souhaitez vous investir dans la vie communale, donner un peu de votre temps et partager vos expériences, n'hésitez pas à contacter le président de l'association de votre choix.

Vœux

La cérémonie des vœux à la population s'est déroulée le samedi 14 janvier. Après la présentation des actions menées l'année passée par le conseil municipal et les projets futurs, viennent les remerciements aux associations saint maigrinoises.

L'après-midi s'est prolongée par le pot de départ à la retraite de notre secrétaire Nicole Texier.



Nicole, secrétaire depuis 10 ans à Saint Maigrin, nommée par Jean Pierre Motard, venait de la commune voisine de Baignes. Au début de sa carrière professionnelle, Nicole a acquis son expérience auprès des

maires successifs et emblématiques de Baignes, Pierre Rémy Houssin, conseiller général et député puis Pierre Jaulin, maire et conseiller général.

Je tiens à souligner aujourd'hui le sérieux et la qualité de ton travail que tu as accompli à nos côtés, ton souci permanent de rendre service à tous.

C'est pourquoi au nom de tous les membres du conseil municipal, des employés communaux et des Saint Maigrinois, nous tenons à t'offrir ces quelques présents, (un hébergement découverte à l'observatoire du Pic du Midi et des fleurs) témoignage de notre reconnaissance pour ton dévouement, ton professionnalisme, ton entière disponibilité et soutien à l'égard des équipes municipales successives.

Nous te souhaitons le meilleur pour ta retraite. Profite de cette liberté, et des nouvelles possibilités qui s'offrent à toi. Bonne retraite auprès de Francis ton mari et de toute ta famille.

(Extrait du discours de L. Bourdézeau, Maire...)

Repas dansant du 28 janvier

120 personnes étaient présentes pour cette soirée dansante animée par Fabrice Animation.

Le repas préparé par Fabrice Couraud proposait une assiette océane suivi d'un pintadeau sauce au cidre et pour finir un entremet caramel poire.

Les amuses gueules pour l'apéritif étaient réalisés par deux membres du comité des fêtes.

La playlist proposée par le DJ a été appréciée et les danseurs étaient nombreux jusque tard dans la nuit.



Le 9 février, la troupe théâtre atelier Libourne a fait voyager les 70 personnes présentes à la représentation, une comédie burlesque... loufoque



Le Tour du Monde en 80 jours

D'après l'œuvre de Jules VERNE, adaptation et mise en scène de Jean Paul Camarde

L'histoire :

tout commence en 1872, Phileas Fogg lance un pari insensé : faire le tour du monde en 80 jours ; car pour lui l'imprévu n'existe pas. Il entraîne avec lui Passe-partout, son valet ; un Français qu'il vient d'embaucher.

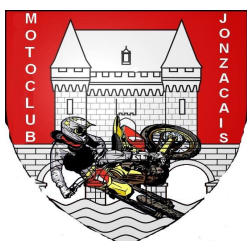
Les deux compères vont se lancer dans une course contre le temps et rencontrer dans leur périple des personnages hauts en couleurs notamment Aouda, une princesse indienne, Fix l'inspecteur le plus nul de toutes les séries allemandes qui fera tout pour les retarder, des consuls qui se ressemblent étrangement, Jack et sa femme, les plus grands losers de l'Ouest et de nombreux autres personnages aussi déjantés.

1h15 de spectacle (10 comédiens, 24 rôles)

Entre le roman d'aventure et la BD, une expédition loufoque ; ils ne savaient pas que c'était impossible...Alors ils l'ont fait !

Réservez votre soirée du samedi 8 février 2020.
Le Théâtre Atelier de Libourne vous présentera une nouvelle pièce
«l'une ou l'autre»
à 20 h 30 à la salle des fêtes de Saint Maigrin

La randonnée semi-nocturne, cette manifestation organisée conjointement entre le comité des fêtes et l'association de la chasse le premier samedi du mois de juin a rassemblé plus de 200 randonneurs.



Moto club jonzacois



Le moto club organise son championnat de ligue tous les ans. Cette année, il se déroulera le 19 juillet 2020

Les catégories prévues sont 125 - mx 1 et 2 – loisirs – vétérans – open
Cette manifestation sera gratuite et dans un cadre ombragé.

Deux pilotes du moto-club ont été récompensés par le ligue :

Clément BEAUVAIS 1er catégorie enduro

Ludovic SEGUINOT 3ème catégorie loisirs

C'est la meilleure façon de promouvoir les couleurs du moto club.

Le moto-club remercie la municipalité pour le prêt de matériels et vous souhaite de bonnes fêtes.

Meilleurs Vœux

Le président,



16 JUN 2019

Centre de loisirs

Au mois de mai dernier, des changements sont intervenus au centre de loisirs intercommunal.

Pierre Gautriaud remplace Céline Zapirain au poste de directeur et animateur du centre.

Damien Delage, président du Sivos, pendant son discours à l'occasion du pot de départ de Céline Zapirain. Il souhaite la bienvenue à Pierre Gautriaud.

Le centre de loisirs **Au Pays des petits malins** accueille vos enfants de 3 à 12 ans dans les locaux de Saint Ciers Champagne, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Renseignements pour horaires et tarifs

0546704584

clsh.saintcierschampagne@orange.fr



Pendant les périodes scolaires, deux garderies sont ouvertes dans les écoles de Saint Maigrin et de Saint Ciers Champagne. Elles sont gérées par le Sivos. Renseignements au secrétariat du sivos 0546700161.

Fête de l'école

Le 28 juin dans la salle des fêtes de Saint Maigrin, les élèves du regroupement pédagogique intercommunal sont heureux de présenter à leurs parents et à leurs proches les scénettes qui relatent les événements organisés sur la commune. Sous la forme d'un journal télévisé, les petits reportages s'enchaînent avec humour.



Pour les grands du CE1 au CM2, musique et chants

les 12 heures de balade en Haute Saintonge



Le dimanche 7 juillet, les 12 heures de balade organisé par la Haute Saintonge reliait Archiac à Jonzac en passant par Saint Maigrin. La halte du déjeuner était organisée dans le parc privé du château. Nous remercions les propriétaires ainsi que le régisseur de nous avoir accueillis dans ce lieu magnifique. Un duo de musique traditionnelle grecque accompagnait le déjeuner. Le comité des fêtes a organisé la distribution et l'approvisionnement des repas. Un grand merci à tous ainsi qu'à toutes les personnes qui ont prêté du matériel.



14 juillet : journée conviviale avec au programme la randonnée pédestre, le pique-nique en famille et entre amis à l'ombrage du sous-bois de l'aire de loisirs. En soirée, l'association de la chasse a renoué avec la tradition en proposant un méchoui.



Sound Passion Team



C'est sous un soleil radieux que s'est déroulé le 6ème Meeting Tuning de l'association Sound Passion Team les 20 et 21 Juillet 2019. Cette année encore, ce fut un succès, rassemblant le temps d'un week-end les passionnés de jolies voitures, plus ou moins modifiées, avec ou sans installation sono. Plus de 70 exposants, des stands pro de qualité, un concours officiel de Sono comptant pour le championnat de France, deux stands de restauration... Tout cela a permis de divertir les multiples visiteurs venus découvrir notre passion, et par la même occasion de récolter un peu plus de 500€ pour l'association de Audrey, atteinte d'une maladie cérébrale orpheline. Notre prochain meeting se déroulera les 18 et 19 Juillet 2020.

Août : Descente de caisses à savon

25 équipages se sont inscrits pour cette édition 2019 et encore de très belles réalisations. Les participants rivalisent d'imagination et d'ingéniosité. Cette manifestation a attiré un public nombreux malgré un soleil brûlant.





Chaque équipage s'est vu remettre un prix à l'issue de la journée. Merci aux sponsors et partenaires pour leur générosité.



Des distractions gratuites étaient proposées aux enfants. En fin de soirée, un marché gourmand s'était installé sur la place de l'école et proposait des plats appétissants. Pour l'animation, le groupe Lotta (groupe local : Angel Pailhou et Etienne Tanguidé) a joué pendant le dîner sur la place centrale.

Tennis club

Comme chaque année, la mairie met à disposition pour l'ensemble de ses habitants le terrain de Tennis moyennant une cotisation annuelle de 25€ par foyer.

Cet abonnement peut se souscrire lors de la journée dédiée à la vente des clés du terrain au début du printemps, ou bien à n'importe quel autre moment au secrétariat de la mairie.

Nous restons à votre disposition pour toute information dont vous auriez besoin et espérons vous voir nombreux en 2020.

Nous vous souhaitons une excellente fin d'année et nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le président, Yoann FOUCHÉ



ACCA SAINT MAIGRIN

En 2019, comme les années précédentes, plusieurs manifestations ont eu lieu, mais les St - Maigrinois n'étaient pas au rendez-vous. En accord avec le bureau de chasse, il a été décidé qu'il n'y aurait donc pas de manifestation en 2020 : pas de banquet, de marche organisée en partenariat avec le comité des fêtes, ni de repas du 14 Juillet. Si les chasseurs de petit gibier ne souhaitent pas s'investir davantage, l'association de chasse se verra obligée, soit d'augmenter les cartes de chasse ou de lâcher moins de gibier de tir.

Quant à l'achat des bracelets grand gibier, il est financé par la vente de tir d'été et par les ventes de bracelets à l'équipe de chasse de Segonzac. J'en profite d'ailleurs pour remercier les bénévoles qui viennent aider à préparer les repas et faire la vaisselle à pour ces journées de chasse, car une société de chasse ne peut pas fonctionner sans argent et sans bénévolat.

Tout le bureau se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Le président,
Jean Marc Fouché



La potée fleurie aux couleurs d'Octobre Rose



Fleurissement 2019



La remise des diplômes et des prix (un bon pour l'achat de plante d'une valeur de 160 €) lors de la journée départementale des jardiniers à Saint Palais sur Mer.

Le concours des villages fleuris a conforté le classement obtenu l'année passée à savoir le 1er prix ex-æquo des communes de 500 à 1000 habitants, assorti d'une mention spéciale d'encouragements pour les efforts fournis dans la gestion de l'arrosage et la pérennité des espèces vivaces plantées. Cette année, ce sont les élues membres de la commission fleurissement qui se sont chargées des plantations aidées par Cyril, employé communal. L'arrosage et le désherbage manuel sont confiés à Eric, employé saisonnier.



C'est dans une entrée accueillante et fraîchement repeinte que les enfants ont entamé la nouvelle année scolaire 2019/2020.

Les enfants de 2 ans ½ peuvent être acceptés suivant les places disponibles.

L'école de Saint Maigrin regroupe les enfants jusqu'au CP puis les élèves poursuivent leur scolarité à l'école de Saint Ciers Champagne. Un ramassage scolaire est organisé entre les deux écoles et la commune de Saint Germain de Vibrac.

Les cantines scolaires proposent une cuisine familiale et élaborée sur place. Les produits locaux sont privilégiés.

Petit jardin devenu grand...

Le jardin pédagogique a suscité un vif intérêt de la part des élèves. C'est pourquoi l'équipe enseignante a demandé à la municipalité d'agrandir cet espace en y incluant de nouvelles plate-bandes et des pergolas.

Ce nouveau potager est agrémenté d'allées en dalles gravillonnées pour le confort des petits jardiniers.

Un composteur pour les déchets verts est installé à proximité



Sous l'oeil curieux des poules dans leur enclos voisin...



C'était il y a un siècle.

Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée.

Désormais, le silence domine là où l'orage d'acier a tonné avec fureur. Il règne sur d'innombrables champs de batailles qui ont charrié un si long cortège de morts, de mutilés, de blessés et de traumatisés.

Les traités sont signés, l'allégresse de la Victoire s'est déployée dans une ampleur incomparable le 14 juillet 1919, l'état de siège vient d'être levé, la vie sociale et politique reprend ses droits, la démobilisation poursuit sa lente progression. Les Poilus retrouvent leur foyer, leur famille et leur commune. Ils découvrent une vie bouleversée, une France transformée par une épreuve de quatre années et par de profondes séquelles. Partout, le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant, que le retour à l'avant-guerre est impossible.

C'était il y a cent ans. Une nouvelle page s'ouvrait. Celle du souvenir, de la mémoire et de l'hommage. Depuis, inlassablement, les Français sont fidèles à cet anniversaire. En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de nos villes et de nos villages, toutes les générations – unies et solidaires – se rassemblent et se recueillent.

La Nation se souvient de ceux qui se sont battus pour elle entre 1914 et 1918. Elle n'oublie pas ses enfants tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Elle n'oublie pas le sang versé par des soldats venus d'Afrique, d'Asie, du Pacifique et d'Amérique. Elle salue toutes les nations alliées qui ont partagé le même combat.

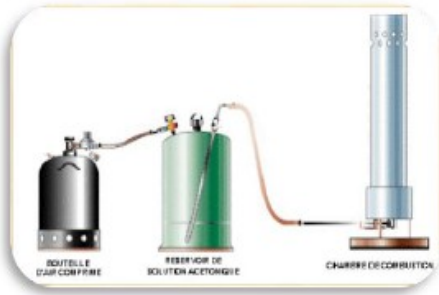
Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure.

Depuis 2012, chaque 11 novembre est aussi l'occasion d'honorer toutes les filles et les fils de France qui, dans tous les conflits, hier comme aujourd'hui, ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême.

En ce jour, la Nation rend un hommage particulier aux soldats morts pour la France en opérations

extérieures. En inaugurant un monument national en leur mémoire, le Président de la République inscrit dans la pierre comme dans les mémoires la reconnaissance pleine et entière de tout un peuple pour ses combattants. Haut Lieu de la Mémoire Nationale, ce « monument aux morts pour la France en opérations extérieures » est aussi un rappel : la préservation de notre indépendance, de notre liberté et de nos valeurs repose sur ceux qui ont donné leur vie pour les défendre.





La lutte anti-grêle à ST MAIGRIN

Pour 2019, nous avons eu 11 Alertes !!!

1. Mercredi 03/04
2. Mardi 23/04
3. Jeudi 25/04

Des orages ont éclaté dans le sud Charente, en Charente maritime mais aussi dans l'ouest de la Dordogne et nord Gironde.

De la grêle est tombée en abondance vers Baignes, Soyaux, Magnac et Angoulême.

Pas d'alerte météo sur Poitou Charentes ce jeudi pourtant des orages, de la grêle et un vent parfois fort se sont abattus dès le début de l'après-midi principalement sur la Charente et la Charente Maritime.



4. Vendredi 24/05
5. Mardi 11/06
6. Mardi 18/06
7. Vendredi 05/07
8. jeudi 25/07
9. Vendredi 26/07
10. Mardi 27/08
11. Vendredi 25/10



*Les responsables du poste
Francine & Thierry DUBREUILH*

Association foncière

Lorsque vous vendez ou transmettez vos parcelles de terre assujetties à la taxe d'association foncière, nous vous remercions de bien vouloir le signaler au secrétariat de mairie en nous fournissant le numéro des parcelles et le nom de l'acquéreur.

La même démarche est à effectuer si vous avez acheté une parcelle agricole ou viticole sur la commune : numéro de parcelle et nom du vendeur.

Ces informations ne nous sont pas transmises par les services fiscaux.

La mise à jour des fichiers de l'association foncière s'effectue grâce cette démarche.

Aménagement foncier forestier Montmérac Saint Maigrin

L'arrêté du département de la Charente en date du 12 novembre 2019 valide le périmètre de l'aménagement foncier forestier. Pour la commune de Saint Maigrin, les sections ZE et ZH sont en partie concernées. La liste des parcelles est consultable en mairie.

Pendant toute la durée de l'opération, les travaux forestiers (abattage, exploitation etc) et tous travaux de nature à modifier l'état des lieux sur ces secteurs sont soumis à autorisation de la commission intercommunale de l'aménagement foncier forestier.

Avant toute intervention, adressez un courrier à la CIAF, mairie de Montmérac 16300.

Flavescence dorée



en photo : les feuilles jaunies et en forme caractéristique de parapluie

Avant la période des vendanges, 4 demi-journées de prospection ont été organisées à la recherche des symptômes de la flavescence dorée avec l'aide de la chambre d'agriculture. Merci à tous les viticulteurs qui ont donné de leur temps ou qui ont permis à leurs salariés de venir rejoindre le groupe. Cette opération a pour but de repérer les éventuels pieds de vigne malades. Après trois années de prospection, nous devons maintenir nos efforts et encore consacrer une à deux années pour couvrir la totalité de la surface viticole de la commune (+400 ha).

L'association des parents d'élèves fait peau neuve



L'association des parents d'élèves du RPI de Saint-Ciers-Champagne, Saint-Maigrin et Saint-Germain de Vibrac (AIPE) a élu un nouveau bureau le 4 octobre, suite à la démission de l'ancien. Il est composé de Julien FONTENAUD, président, Jessica FONTENAUD, trésorière, Céline BELAUD, secrétaire, et Virginie MURARO, secrétaire adjointe.

De nombreuses manifestations sont en préparation avec toujours pour but d'aider financièrement les écoles dans leurs projets pour les enfants.

A ce jour, l'AIPE a déjà organisé une vente de sapins de Noël, le spectacle de Noël intitulé « Drôles d'expériences » le 20 décembre, avec distribution de cadeaux aux enfants par le Père-Noël.

Une opération emballage cadeaux au Leclerc de Jonzac le 11 et 13 décembre.



Le loto des écoles aura lieu le 7 Mars nous espérons des aides de nos Artisans locaux. Nous remercions les sociétés de chasse de st Ciers-Champagne, de St Maigrin et du château ainsi que tous les commerçants et artisans de nous avoir promis des dons. Cette année la kermesse sera organisée le 27 juin, avec au programme jeux pour les tout petits et jeux dans un style «inter village » pour les plus grands suivi d'un marché de créateurs et de producteurs. Pour clôturer cette journée un concert ou bal de fin d'année avec l'aide du comité des fêtes de St Ciers Champagne.



Pour informer au mieux les parents d'élèves, nouveauté cette année, une page Facebook a été créée. Elle est mise à jour régulièrement par les membres du bureau.

N'oublions pas que pour mener à bien tous ces projets, et pourquoi pas en ajouter d'autres, nous avons besoin de bénévoles. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons mener à bien tous ces projets, et offrir à nos enfants de quoi s'épanouir à l'école, par l'intermédiaire des projets des enseignants.



Nous remercions les Maires ; Mme Laurence Bourdezeau, Mr Michel Vion et la commune de st Germain de vibrac de soutenir L'AIPE dans toutes nos démarches.

Nous remercions tous les parents déjà présents, bienvenue aux nouveaux membres, et à vous parents qui contribuez à faire vivre l'AIPE.

Bonne Année 2020
A bientôt à L'AIPE !!

Le bureau est à votre disposition pour toute question :

Julien FONTENAUD : 06 87 60 85 58

Jessica FONTENAUD : 06 65 76 32 52

Céline BELAUD : 06 66 87 26 70

Virginie MURARO : 06 23 86 03 17

aipesmscc@hotmail.com

Facebook : [Aipe StCiers-Champagne StGermain-stMaigrin](#)



U.S. SAINT-MAIGRIN

2019, les années se suivent

Et ne se ressemblent pas, avec ses hauts mais aussi ses bas.

Côté bas : notre équipe Séniors a terminé dernière de sa poule de 3^{ème} division à la fin de la saison 2018/2019 et beaucoup de joueurs ont quitté le club. Cela n'a pas été facile de repartir, au point où nous avons été contraints de conclure une Entente avec le club de Ozillac-Champagnac, qui lui aussi ne pouvait pas aligner, seul, une équipe complète. Nos dirigeants sont présents et derrière les joueurs pour soutenir cette équipe.

Côté haut : nos équipes Jeunes, même si au niveau effectif nous sommes un peu juste pour les catégories U6/U7 et U12/U13, les résultats sont appréciables et c'est un réel plaisir de les voir jouer et évoluer.

Michel BARON est reparti pour cette nouvelle saison comme éducateur en charge des U6/U7.

Frédéric GILLET, suit son équipe qui est passée à l'intersaison de la catégorie U6/U7 à celle de U8/U9.

Jean-Pierre ROUX, se trouve maintenant seul aux manettes pour encadrer l'équipe des U10/U11, qui est passée, pour la saison 2019/2020, dans la catégorie U12/U13.

L'arbitrage central de cette équipe est toujours assuré par Serge PIONNEAU quand elle joue à domicile. Bernard RIVALLAND apporte son soutien en cas de besoin.

Toujours, côté haut, notre manifestation Brocante/Vide Grenier/Collectionneurs, organisée le 1^{er} mai dans le bourg, a connu encore cette année, pour sa 7^{ème} édition, un succès.

Un évènement qui nous a affecté, toute la communauté du foot et au-delà, est l'incendie qui a détruit les bâtiments d'exploitation de Eric Pailhou et de son frère Gérard. Un mouvement de solidarité s'est engagé et se poursuit pour apporter soutien, financier et moral, à Eric, fidèle parmi les fidèles du club.

Pour conclure, j'aimerais pouvoir dire : nous n'avons plus besoin de personnes pour faire tourner la boutique, notamment pour l'encadrement des jeunes. Cela n'est pas le cas et comme tous les ans, je réitère ma demande en faisant appel aux bonnes volontés. N'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rejoindre.

Merci à tous ceux qui participent à la vie du club et que l'année 2020 apporte à tous le meilleur.

Francis TAFFOREAU

A l'honneur



Eric PAILHOU.

fait partie du club depuis plusieurs décennies. Personne attachante, qui fait passer l'intérêt du club avant tout : il en est un serviteur.

L'incendie dont il a été victime, lui et son frère Gérard, l'affecte particulièrement. C'est son outil de travail qui est parti en fumée.

Un mouvement de solidarité s'est mis en place pour lui apporter soutien, moral et financier.

Le club participe à ce mouvement et beaucoup d'anciens joueurs ou personnes de connaissance aussi.

Pour ceux qui, en lisant ces lignes, veulent apporter leur contribution, une cagnotte sous Internet a été ouverte dont voici le lien :

<https://www.leetchi.com/c/reconstruction-apres-incendie>

L'envoi postal est un autre moyen :

Eric PAILHOU
la COTUCHERIE
17520 SAINT-MAIGRIN

Merci à tous les donateurs

Francis TAFFOREAU

Tour d'horizon de nos équipes

Nos U6/U7



Freddie



Shayann



Anaël

Début difficile pour les enfants qui sont dans la découverte du football mais une progression est ressentie depuis fin octobre tout de même. Le manque d'effectif ne permet pas de mettre en place certains ateliers (jeux) car c'est au travers de ceux-ci que les enfants progressent le plus. Il manque au moins 3 joueurs pour certains ateliers qui peuvent les faire évoluer plus vite. J'espère qu'avant la fin de saison, d'autres petits nouveaux viendront agrandir notre effectif.

Michel BARON



Nos U8/U9

Pour cette saison 2019-2020, l'équipe U8-U9 reprend les effectifs de la saison dernière présent dans la catégorie inférieure. Un seul joueur n'a pas renouvelé sa licence. L'effectif est désormais de 7 garçons avec le renfort d'Hugo. Engie la fille du groupe devrait nous rejoindre prochainement. Les entraînements sont encadrés par Frédéric GILLET, le mercredi après-midi, au stade municipal. Les compétitions se font sur le terrain des différents clubs, du secteur de Jonzac répartis en deux poules, le samedi après-midi sous forme de plateau pour 5 matchs de 10 à 12 minutes par équipe de 5 joueurs. Les terrains de compétition se sont agrandis à un quart de terrain sénior.

Après un temps d'adaptation aux nouvelles conditions de jeu, les résultats sont équilibrés et l'on peut se rendre compte de la progression de l'équipe. Il est probable que lors de la 2ème phase l'équipe sera encore plus performante même face à des joueurs plus âgés.

La première phase a été perturbée par la météo capricieuse mais nos petits joueurs sont toujours motivés et prêts à donner le meilleur. Merci aux parents pour leur implication dans l'activité de leurs enfants.

Et oui ce sont des joueurs de l'USSM mais les reconnaissez-vous ?

Frédéric GILLET





Sur la lancée d'une saison 2018-2019 réussie, nos jeunes footballeurs continuent de progresser ; individuellement et collectivement. Et pourtant, que ce début de saison 2019-2020 est compliqué... effectif minimaliste de 8 joueurs donc pas de changement possible, durée des matchs portée à 1 heure, règle du hors-jeu à intégrer, et cerise sur le gâteau, conditions météo obligeant le district à reporter 4 des 8 matchs prévus lors de cette première phase. Malgré tout, la motivation reste entière et nos U12-U13 (Margot, Gabriel, Jules, Louis, Lucas, Nohlan, Mathias et Victor) nous réservent une belle fin de saison.

Avis aux enfants de la commune et aux autres qui souhaiteraient nous rejoindre, vous êtes les bienvenus.

Merci aux parents. Merci à Serge pour l'arbitrage et le traçage du terrain.

Jean-Pierre ROUX

A noter dans votre agenda :

BROCANTE / COLLECTIONNEURS / VIDE-GRENIERS

MERCREDI 1^{er} MAI 2020 à partir de 08H00 au Bourg

Venez nombreux pour soutenir l'Union Sportive SAINT-MAIGRIN

Pour ne pas oublier que c'est la fête du muguet





L'équipe de l'Entente Ozillac-Champagnac/Saint-Maigrin en 4^{ème} division saison 2019/2020

Les SENIORS

La deuxième partie du championnat de 3^{ème} division de la saison 2018/2019 a vu une équipe de Saint-Maigrin sous de meilleurs jours. Notre compteur de buts marqués a affiché 23 contre 9 lors de la première partie, avec un dernier match à domicile gagné 6 buts à 2 contre Chepniers. Un effectif trop juste nous a fait défaut tout le long de la saison et qui a, forcément, agit sur le moral. Là où il y avait possibilité d'un meilleur résultat, le manque de jus nous a pénalisé, sanctionné par une descente en 4^{ème} division pour la saison 2019/2020.

A l'intersaison 60% des joueurs ont quitté le club. Après une descente, le départ important de joueurs, généralement, se constate. Le problème, c'est que la perte de tant de joueurs n'a pas pu être compensée par les arrivées. Le club d'Ozillac-Champagnac ne pouvant pas repartir, faute aussi d'un effectif insuffisant, nous avons conclu avec eux une Entente. Cette équipe est composée d'environ 18 joueurs, répartis à 50/50 entre les deux clubs.

Les matchs aller se font sur le terrain d'Ozillac, sous le maillot à leur couleur. Les matchs retour se feront sur le terrain de Saint-Maigrin, sous nos couleurs.

Début de championnat en 4^{ème} division chaotique avec réellement 2 matchs de joués sur 4 journées, un forfait de l'équipe adverse la 1^{ère} journée et un forfait de notre part lors de la 4^{ème} journée du 12 octobre, suite à de nombreux blessés. Pas de matchs durant 2 mois, la faute aux intempéries. Les joueurs et les dirigeants sont de plus en plus impatients de reprendre le chemin des stades.

LES MANIFESTATIONS DE L'ANNEE

Les vœux

Les vœux du club ont eu lieu le 20 janvier 2019 à la salle des associations. Cette année le discours a essentiellement porté sur la mise à l'honneur de tous les dirigeants et tous les bénévoles qui participent à la vie du club.



1^{er} mai 2019 - La Maigrinoise : brocante, collectionneurs et vide-greniers

Pas une grosse chaleur mais du soleil tout de même et surtout pas de pluie pour cette 7^{ème} édition.

Cette année, nous sommes partis sur un thème : le bois.

La salle des fêtes, avec sa scène décorée d'un sous-bois et d'un échantillon de ses occupants, plantait le décor du thème. Sur son devant, des plaquettes renseignaient sur les différentes essences de bois et leurs utilisations.

Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour la réalisation de cette journée mais surtout pour tout le travail de préparation. L'affluence des visiteurs à cette manifestation en est la récompense.

Merci aussi à tous les sponsors qui ont participé financièrement et permis de dégager du bénéfice nécessaire au club.

Un pot a été organisé le 18 mai pour remercier l'ensemble de ces bénévoles.

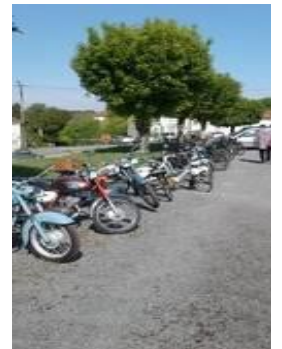
La chouette, mascotte de cette manifestation



Quelques photos pour illustrer cette journée.

Pas d'automobiles cette année
mais des deux roux motorisées

La sculpture sur bois à la tronçonneuse, ça vaut le coup d'oeil



Balade dans le bourg, domaine du vide-greniers



Les exposants sur le thème du bois dans une salle des fêtes bien remplie



La scène de la salle des fêtes, vitrine de l'exposition



A l'extérieur aussi, présence de quelques pièces de bois qui ne nous laissent pas de marbre.

Et le mobilier palette très tendance

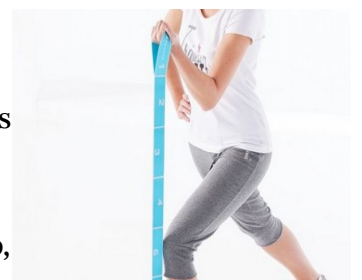


Gymnastique Volontaire – Fitness

Le club de gymnastique de Saint Maigrin propose des séances de fitness d'une heure de 20 h 30 à 21 h 30 le mercredi soir.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre – les cours sont dispensés par Ludo, coach sportif et sont ouverts à tous, femmes et hommes.

Une question, un renseignement, contactez la présidente Anne Bellet au 06 84 51 43 64



Saint Maigrin ... sur les bancs de l'école...

... de la Révolution française (1789)...

à la mise en œuvre d'un groupe scolaire (1954)

Suite du journal 2018 :

Séance du 15 août 1867 : Maire : Mr Guillon

Monsieur le Président ne connaissant aucune affaire à soumettre au conseil municipal a demandé aux membres présents s'ils connaissaient quelque chose à proposer ?

Un membre a émis l'avis qu'il serait bon de s'occuper dès à présent d'un logement pour l'institutrice.

Après avoir délibéré, le conseil municipal a autorisé Mr le Maire à faire les démarches nécessaires pour l'assurer d'un local convenable pour la salle d'école des filles et le logement de la titulaire avant le 31 mars prochain.

Séance du 27 mai 1887 :

Le bail de la maison d'école de filles expire le 30 juin 1887. Renouvellement du bail ou location d'une autre maison ?

Un bail d'un an moyennant une somme de 160 F avec Mr Pelletan pour la maison d'école de filles qu'il loue, à condition qu'il refasse le plancher.

Séance du 3 juin 1887 :

Deux propriétaires proposent de louer une maison d'école de filles :

- Mr Banchereau pour un loyer annuel de 180 F
- Mr Gallut pour un loyer annuel de 150 F

Le conseil municipal décide de louer à Mr Gallut si l'administration supérieure (Inspecteur Primaire) l'accepte.

En fin de compte, ce sera la maison de Mr Banchereau qui sera choisie pour l'école de filles moyennant la somme de 180 F. Le 28 mars 1889, Mr Neveu Emile pourvu du Brevet d'Instituteur est nommé secrétaire de mairie de Saint Maigrin en remplacement de Mr Renaud dont la démission est acceptée. Arrêté de nomination le 20 mai 1890.

Séance du 9 octobre 1892 :

Mr Le Président a appelé l'Assemblée à dresser la liste des enfants de 6 à 13 ans qui doivent fréquenter l'école publique pendant l'année scolaire 1892-1893.

Une liste sera dressée à Mr L'Inspecteur Primaire.

Séance du 26 janvier 1893 :

Le poêle de l'école ayant été acheté l'an dernier, il n'y a pas lieu de le changer.

Il sera nettoyé et réparé toutes les fois que le besoin s'en fera sentir. Le conseil, malgré ces précautions, **doute que cela soit suffisant**, attendu qu'on a affaire à **un Instituteur très tracassier**.

Les membres étant entrés dans la classe pour visiter le poêle, ont remarqué que la classe était malpropre, les volailles ayant fait sur les tables en plusieurs endroits.

Séance ordinaire du 11 février 1893 :

Mr Le Président a ouvert la séance et a donné lecture au conseil municipal d'une lettre de Mr Le Sous-Préfet en date du 31 janvier 1893 pour laquelle cette assemblée est invitée à prendre les mesures nécessaires **pour doter la commune d'une maison d'école** ... délibère à l'unanimité : la commune sera autorisée à acquérir, **pour la somme de 6 000 F**, une maison et dépendances, appartenant à Mr Ordonneau, contiguë au midi et au levant à la maison d'école de garçons.

Séance du 24 février 1893 :

Le conseil approuve l'estimation de 6 000 F, ajoute que la classe sera construite à l'extrémité sud-ouest du jardin désigné au n°2 du procès-verbal d'expertise.

Session du 18 mars 1893 : Mobilier des écoles

Mr Le Président appelle l'Assemblée à délibérer sur plusieurs demandes présentées par Mr l'Instituteur et Mme l'Institutrice afin d'obtenir des réparations au mobilier scolaire des 2 écoles. Le conseil, après avoir examiné les dits mobiliers délibère :

1. Les tableaux noirs de l'école de filles seront repeints
2. L'ancien musée scolaire sera transformé en bibliothèque
3. 3 bancs libres de l'école de garçons seront placés sous le préau de l'école de filles
4. Il sera placé dans le corridor de la dite école un porte-manteaux
5. Les tables de la même école resteront dans l'état actuel jusqu'à la construction de la nouvelle classe de filles
6. La classe de l'école de filles possédant une cheminée qui sert depuis 6 ans, il ne sera pas acheté de poêle jusqu'à la construction de la nouvelle classe
7. Le plancher de la classe de garçons sera réparé
8. Le poêle de cette école sera remplacé par un plus grand
9. L'une des serrures de la classe sera remplacée

En 1894, Mr Banchereau est Instituteur et Mme Julien, Institutrice

Mr Turpeau est épicier (*ancienne maison de Mr Couillaud à côté de la place*)

Séance du 10 mai 1894 :

Achat du bâtiment **Ordonneau**. Un emprunt de **8 600 F** au taux de **3.80%** permettra d'assurer l'exécution du projet. Cet emprunt sera remboursé sur 15 ans soit 15 annuités de 757.50 F (intérêts plus capital). Mr Mercier, architecte, a dressé le 27 avril 1894 les plans et devis pour l'école primaire publique spéciale aux filles.

Le 16 février 1895 : proposition d'achat de sérum antidiptérique qui sera mis à disposition des ayants besoin. Le conseil municipal accepte l'achat de 2 tubes de sérum pour 6 F.

Séance du 29 mars 1895 : Ecole de Filles : achat

Dépense totale : 13 950 F dont détails ci-dessous :

Acquisition et frais d'acte 6 600 F

Travaux et honoraires architecte 7 350 F

Financement global : 13 950 F dont détails ci-dessous :

L'état intervient pour 34 % 4 743 F

Contribution communale 9 207 F

L'emprunt s'élèvera à 9 207 F et sera fait à la Caisse des Dépôts et Consignations.

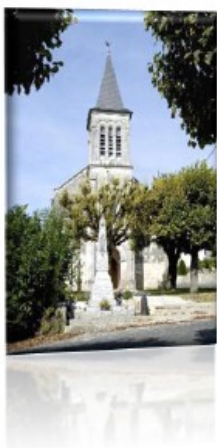
Séance du 17 juin 1896 : École de Filles

Le conseil, appelé à se prononcer sur les économies à réaliser, décide par 6 voix contre 5 et 1 blanc, de faire dresser un nouveau plan et décide que Mr Turlay, Agent-Voyer à Archiac le dressera.

9 novembre 1896 : le nouveau projet est accepté par 8 voix sur 11 votants.

Un emprunt de 9 000 F environ sera contracté et il est demandé une subvention de 1 000 F pour le mobilier scolaire.

5 juin 1897 : Melle Jousseau Sidonie est nommée Institutrice à St Maigrin.



GENERATION MOUVEMENT

Club "les Aïnés ruraux" de ST MAIGRIN

L'amitié partagée



- Vendredi 05 Avril 2019

Assemblée générale à Pont l'Abbé d'Arnoult

St Maigrin était représenté par notre présidente *Mme Francine DUBREUILH* accompagnée de *Mme Francette ROY* vice-présidente et *Mme Claudine BARRAUD*.

- Mardi 14 Mai 2019 :

Journée interclubs

50 personnes étaient présentes

Elle s'est déroulée dans une bonne ambiance.

Belote et autres jeux. À L'heure du goûter Mme le Maire Laurence est venue nous honorer de sa présence, nous la remercions chaleureusement.

La journée de la forme s'est déroulée à Brie sous Archiac, visite de la distillerie VINET -DELPECH, très appréciée des visiteurs.

Toutes ses journées nous permettent de nous retrouver et de passer un moment de détente.

- Jeudi 08 Août 2019 :

Repas annuel des Aïnés ruraux.

24 personnes se retrouvaient au restaurant « AU BON REPAS » à BARBEZIEUX ST HILAIRE pour marquer les vacances.

- Cette année notre club vient d'avoir des nouveaux adhérents *Anick SEGUIN de St MAIGRIN*, et *Paule & Joël MENARD de GERMIGNAC*, *Sylvie SOULARD de St CIERS CHAMPAGNE*.
- Merci à eux et nous souhaiterions recevoir de nouveaux participants.



Rien de plus simpleil suffit de venir nous rendre visite....

Vous serez accueillis en toute amitié.

Malheureusement deux de nos adhérents nous ont quitté :

- Mme Thérèse TATIN notre trésorière le 06 Avril 2019
- M Rémi NAISSANT le 1^{er} Aout 2019

Sincères condoléances à leurs familles.

Vous êtes retraités ou vous allez le devenir, vous voulez rencontrer des amis, rejoignez notre club il suffit de vous présenter à la salle associative, le second Mardi de chaque mois vers 14h et vous serez accueillis avec le plus grand plaisir.

Bonne année 2020 à toutes et tous.

La présidente

Et son bureau





REZO POUCE ARRIVE EN HAUTE SAINTONGE!

C'est le **premier réseau d'autostop organisé et sécurisé** en France. Proposé par la Communauté des Communes de la Haute Saintonge et l'Ademe, n'hésitez pas à utiliser ce dispositif pour vos déplacements, c'est facile et sécurisé !

Passagers et conducteurs doivent **s'inscrire en mairie ou sur le site internet rezopouce.fr**. Une charte de bonne conduite doit être signée et une pièce d'identité vous sera demandée afin de participer à la sécurisation du réseau. Vous recevrez ensuite par courrier un kit de mobilité dans lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires à la pratique. Des panneaux de prise en charge de passagers seront implantés sur toute la Haute Saintonge en 2020 !

Rezo Pouce est aussi ouvert aux adolescents à **partir de 16 ans**, à condition de fournir une kilomètre alentours. Elle permet également d'organiser ses trajets jusqu'à 24 heures à l'avance, ainsi que de créer des groupes d'intérêts!

Pour plus d'informations et trouver les arrêts près de chez vous, rendez-vous sur le site internet www.rezopouce.fr.

Alors, n'hésitez plus, inscrivez-vous et rendez-vous à un arrêt sur le pouce ! Plus nombreux seront les inscrits, plus efficace sera le réseau !

A bientôt à un arrêt sur le Pouce ! autorisation parentale et la carte d'identité du responsable légal. Grâce à l'application Rezo Pouce, vous pouvez entrer en contact avec d'autres usagers à 15



La Haute Saintonge est un territoire rural avec une faible densité de population où les transports publics sont quasiment absents. Depuis quelques années, il existe une plateforme mobilité qui œuvre auprès des jeunes et des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA). Afin d'offrir une solution de mobilité accessible au plus grand nombre, la Communauté des communes de Haute Saintonge (CDCHS) déploie Rezo Pouce, dispositif d'autostop sécurisé et organisé. Il a pour but de désenclaver les communes rurales et de lutter contre l'autosolisme. Les acteurs socio-économiques du territoire sont intégrés à la démarche afin de toucher le maximum de personnes et d'assurer le bon fonctionnement du réseau.

Déchets

Deux déchèteries à votre disposition

NB : Des sanctions pénales répriment l'abandon sauvage de déchets, prévues aux articles R 632-1 et R 635-8 du code pénal.)

Déchèterie d'Arthenac 17520 tél 05 46 49 79 90 Les Fonts Blanches

Déchèterie de Baignes Touvérac 16360 tél 05 45 79 19 24

ouvertes lundi mercredi vendredi et samedi de 9 h à 17 h 30 (18 h pour Baignes Touvérac) pause méridienne de 12 à 14 h -

Déposer ses déchets dans une déchetterie c'est aussi effectuer un geste écologique et citoyen. Pensez à bâcher votre remorque chargée pour ne pas semer vos déchets sur votre parcours.

Le ramassage des ordures ménagères est effectué tous les lundis après-midi, le ramassage des bacs jaunes de collecte sélective est effectué un lundi sur deux.

Lors de vos achats, privilégiez les produits avec des emballages **Triman**, L'emballage est totalement recyclable, à condition de le mettre dans la poubelle jaune.

Un **composteur par foyer** est disponible gratuitement auprès de la mairie ou de la communauté de communes.. Vous devrez au préalable remplir un questionnaire et signer une charte d'engagement stipulant votre volonté de diminuer la part des déchets mise aux ordures ménagères. Pour l'obtention d'un composteur vous devrez nous fournir également un justificatif de domicile et une pièce d'identité.



Textiles

La borne pour le textile est située près de l'atelier communal au 1 route de Montendre. Ces bornes sont collectées par Ecoval et Le Relais Gironde. Les textiles ainsi collectés sont triés puis revendus ou recyclés. Au final, sur une borne collectée il ne reste que 4 % de déchets.

Ces conteneurs mis en place ont pour objet de recevoir uniquement les articles suivants (propres et entreposés dans des sacs plastiques)

- tous les vêtements : hommes, femmes, enfants
- le linge de maison et tissu d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux) - tous les articles de maroquinerie (chaussures, sacs, ...)
- jouets, peluches



Vous recevrez courant janvier de nouvelles consignes pour le tri.

Les barquettes, les boîtes et les films plastiques, les pots de yaourt, les blisters, l'alu en autres pourront être entreposés dans les sacs jaunes.

Téléthon

Après une journée de préparatifs culinaires par des cuisinières bénévoles et talentueuses, la soirée a rassemblé plus de 220 convives autour des tables dressées par le comité des fêtes.

Au menu : soupe de pain, poule au pot, son chou farci et ses légumes puis le buffet des desserts. Nous remercions tous les généreux donateurs de légumes, les pommes de terre des jardiniers saint-maigrinois, les carottes du Jarnac Champagne.

Toutes les personnes qui ont prêté du matériel de cuisine et toutes les pâtisseries et pâtisseries qui ont garni la table des desserts.

Nous avons eu le privilège de recevoir la visite surprise des membres de la coordination départementale du téléthon. Christian Cabanel, coordinateur départemental, Hubert Guillaume du Pôle financier et Yves Naffrichoux du Pôle logistique ont partagé un plat gourmand en compagnie de Marie-Paule Gagnère, équièrre de secteur qui nous fait l'honneur d'être très souvent parmi nous. Le discours de Mr Cabanel a rappelé l'importance des actions en faveur de la recherche sur la myopathie.

Nous remercions toutes les personnes présentes. Grâce à leur participation du prix du repas, la godale charentaise (la rasade de vin rouge dans l'assiette chaude après la soupe) et la tombola, nous espérons pouvoir reverser à l'afm téléthon une somme proche de celle de l'année passée qui était de 1950 euros.



Le comité des fêtes remercie vivement toutes les personnes qui participent au succès des manifestations, les membres bénévoles, les partenaires et par dessus-tout, vous tous qui répondez présents à nos invitations tout au long de l'année.

La présidente, Colette Pasquier

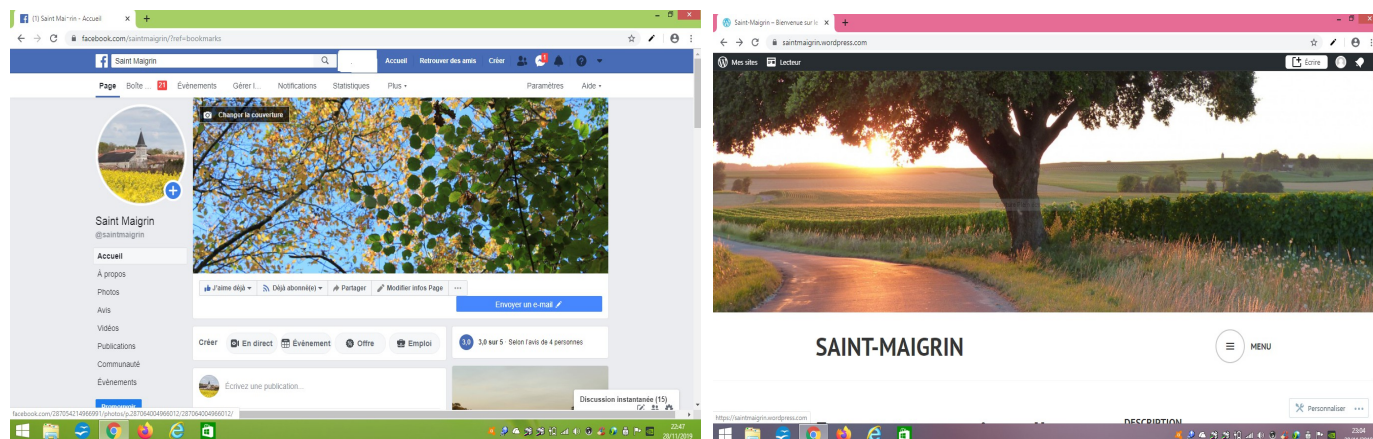
Une pensée émue à l'intention de Nadine Mandeix, très impliquée au sein du comité des fêtes depuis de très nombreuses années. Elle était de toutes les manifestations et mettait avec générosité ses talents culinaires au service de la communauté.

Numérotation



La mise en place de la numérotation fête son premier anniversaire. Vous avez été nombreux à faire vos démarches de changement d'adresse et de carte grise. Pour une réussite totale de cette opération, pensez à vérifier que tous vos contacts courriers aient été avertis de votre nouvelle adresse. Des cartes en franchise postale sont toujours à votre disposition à la mairie pour effectuer facilement vos démarches. N'hésitez pas à en demander.

Informations : Saint Maigrin sur la toile



Deux outils à votre service pour être informé des actualités de votre commune : facebook et saintmaigrin.wordpress – mis à jour très régulièrement

VOTE DU BUDGET 2019

Taux d'imposition 2019 des 4 taxes directes locales

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de ne pas augmenter le taux des 4 taxes pour l'exercice 2019,
- fixe le coefficient de variation proportionnelle à 1,000000
- vote pour l'année 2019 les taux suivants :

Taxes	Taux 2018	Coefficient de variation proportionnelle	Taux 2019
D'habitation	17,65	1,000000	17,65
Foncière (bâti)	10,42		10,42
foncière (non bâti)	41,02		41,02
CFE	14,94		14,94

Vote des budgets primitifs 2019 :

Budget prévisionnel de la Commune :

Investissement	Dépenses	467 506.00
	Recettes	467 506.00
Fonctionnement	Dépenses	657 001.00
	Recettes	657 001.00

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez** au moins 10 min. par jour
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson

www.prevention-maison.fr

Santé publique France

ho ho ho !!!
FLASH info
du Père Noël
Spéciale fêtes de fin d'année

Les bonnes résolutions pour bien commencer la nouvelle année !

à déposer en Déchèteries

- Sapins ou sapins artificiels
- Guirlandes électriques
- Boules et guirlandes de Noël
- Les filets de sapin
- Les vieux jouets et appareils électriques
- Polystyrène
- Piles et batteries usagées
- La bourriche d'huîtres en bois, cageots...

- Pour éviter D'ENCOMBRER LES BACS JAUNES déposer les cartons en déchèterie.

à déposer dans les sacs jaunes

- Papiers cadeaux
- Boîtes et alvéoles de chocolat
- Emballages plastiques
- Petits cartons (sans fenêtre plastique)

à déposer dans les sacs noirs

- Bolduc, rubans cadeaux
- Verres et assiettes jetables
- Serviettes en papiers, mouchoirs et essuie-tout
- Nappes en papier

Ces bonnes résolutions de tri sont complémentaires aux consignes habituelles.

www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/dechets

EITEO CITEO CITEO

CALENDRIER : Les premières dates de l'année 2020 – d'autres événements viendront s'ajouter à cette liste

11	Janvier	16 h	Vœux de la municipalité
25	Janvier	20 h	Repas du comité des fêtes
8	Février	20 h 30	Théâtre
7	Mars	20 h	Loto des écoles
15 et 22	Mars	8 h	Elections Municipales
1er	Mai	8 h	Vide-grenier – brocante de l'USSM
8	Mai	10 h	Commémoration 39/45
6	Juin	18 h 30	Randonnée semi-nocturne
14	Juillet	9 h	Randonnée – animations
25	Juillet	9 h	Moto-cross
24 et 25	Juillet	Week – end	Tuning
30	Août	9 h	Caisses à savon
1	Septembre	9 h	Rentrée des classes
11	Novembre	10 h	Commémoration 14/18
5	Décembre	20 h	Téléthon

Bonne année 2020